

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 9 février 2022

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2020-2021.668

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 7 janvier dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« je désire obtenir copie du ou des document(s) suivant(s) :

1. Le nombre de médecins de famille par régions et par habitant.
2. Le nombre de médecins de famille qui acceptent de nouveaux patients qui ne proviennent pas de la liste d'attente du gouvernement » (*sic*).

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, le document répondant au point 1 de votre demande que nos recherches ont permis de repérer. Nous regrettons de vous informer que nos recherches n'ont permis de repérer aucun document répondant au point 2 de votre demande.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim,

Original signé par

Robin Aubut-Fréchette

p. j. 2